

# Feuille d'avis populaire de la Jonction

No 12 – Mai 2012

## Ça bouge à la Cité Carl-Vogt

Ces derniers temps, un peu de remue-ménage s'est fait sentir dans la Cité Carl-Vogt. Une visite insolite d'une vingtaine de personnes et la pose de quelques

tubes sur un toit pour maladroitement figurer la possible surélévation de deux étages des immeubles ont alimenté la rumeur.

## Le recours poursuit son chemin

Les deux recours déposés, l'un par huit locataires de la Cité Carl-Vogt et l'Association d'habitant-e-s de la Jonction, l'autre par la Ville de Genève contre l'autorisation du 16 septembre 2011 de surélever les immeubles et contre la construction d'un parking souterrain de 185 places sont en phase d'instruction conjointe par le Tribunal administratif de première instance. Après le dépôt des mémoires écrits, le nôtre et celui de la Ville de Genève, puis la réplique du Département des constructions et de l'Hospice général, les audiences ont débuté.

Les cinq juges ont convoqué une première séance d'entrée en matière sur la cause le 27 mars 2012. Ils ont décidé d'une visite sur place le 30 avril, puis d'une nouvelle audience le même jour pour entendre deux témoins. C'est pour cela que le tribunal a demandé à l'Hospice général de poser un gabarit sur un toit afin

de visualiser l'impact des deux étages supplémentaires prévus. Bien entendu, le propriétaire a fait installer ces quelques tubes sur un seul coin d'un seul immeuble du bord de la cité, du côté du boulevard d'Yvoy (face à Sciences III), alors que la contestation concerne surtout le côté Carl-Vogt. Le gabarit aurait dû être posé aux quatre angles et surtout être opaque afin de montrer l'ombre supplémentaire portée sur les habitations.

Pour démontrer les nuisances provoquées par cette éventuelle surélévation et la construction d'un parking supplémentaire, nous avons produit des photos de l'ensoleillement et de la circulation sur le boulevard d'Yvoy. Désormais, les juges doivent décider s'ils considèrent leur dossier complet ou s'ils désirent des compléments d'informations (témoignages, pièces au dossier...)

## Des travaux nécessaires et urgents

Dans l'intervalle, la dernière assemblée d'habitants tenue le 31 janvier a décidé de dresser un inventaire de tous les travaux d'entretien courant des espaces communs à réaliser sans attendre la fin de la procédure judiciaire. Quatre pages de doléances sur les obligations légales d'entretien en retard ont été transmises en recommandé au propriétaire et aux deux régies le 10 février. A ce jour, aucune réponse.

Nous leur avons laissé un délai de six mois (soit au 10 août) pour réaliser les travaux, sous peine de quoi nous proposerons aux locataires de consigner les loyers au tribunal tant que cet entretien n'aura pas été réalisé.

Nous vous tiendrons au courant de la suite dès la rentrée, notamment lors d'une assemblée des locataires prévue le 27 septembre 2012.

## Un parc de la Baleine bientôt rénové

Le parc de la Baleine à la rue du Village-Suisse se refait une nouvelle jeunesse. Quelques bacs pour des plantations de fleurs et de légumes, un peu de peinture, un cabanon de jardin et quelques heures de travail permettront de rendre cet endroit toujours plus accueillant. Des activités collectives seront aussi

proposées durant l'été, dont le programme sera affiché sur le cabanon.

**Dans l'immédiat, tous les habitants de la cité Carl-Vogt sont invités à faire la «fête des voisins» au parc de la Baleine le mardi 29 mai dès 18 h.**

### Association des habitant-e-s de la Jonction

p.a. Maison de quartier de la Jonction – case postale 204 – 1211 Genève 8  
[ahj@romandie.com](mailto:ahj@romandie.com) – <http://ahjonction.blogspot.com/> – ccp 10-756885-0